

# EXPLOITATION DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DANS LA REGION DE SAINT-LOUIS



CREG-CREFAT 2019. Policy Brief / Note de Politique n°01  
Région de Saint-Louis





# EXPLOITATION DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION DE SAINT-LOUIS

La question des interrelations entre population et développement a toujours été au cœur des politiques économiques et sociales des nations. C'est ainsi que, conscients des enjeux et défis liés aux agendas de développement durable 2030 et 2063 de l'Union Africaine, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à intégrer la dimension démographique dans tous les programmes de développement et à renforcer le lien entre la structure par âge de la population et la croissance économique.

Dès lors, la problématique du dividende démographique (DD) défini comme la croissance économique résultante de la structure par âge de la population, devient un sujet incontournable dans la perspective de développement inclusif et durable.

Dans cette dynamique, le Sénégal, à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne caractérisée par une croissance rapide de sa population, présente des défis en termes de satisfactions des besoins sociaux de base et d'accélération de la transition démographique. Le Plan Sénégal Emergent (PSE) horizon 2035, seul référentiel de politique économique et social du pays, souligne que des politiques appropriées en vue de réduire le poids élevé des enfants à charge aideraient à propulser le Sénégal vers un développement socio-économique rapide. Ce plan note spécifiquement que la fenêtre d'opportunité démographique qui est déjà ouverte pour le Sénégal, devrait conduire à un « dividende démographique », dont les effets se poursuivront pendant trois à quatre décennies, si le facteur population est intégré dans les politiques publiques.

Pour un meilleur suivi des indicateurs et pour accélérer le processus de capture du DD, le Sénégal a récemment mis en place un Observatoire national du dividende

démographique (ONDD). Cet observatoire explore des données démographiques, économiques et sociales, et élabore des indicateurs relatifs à cinq (05) dimensions en lien avec les trois axes du Plan Sénégal Emergent. Ces cinq dimensions de l'ONDD sont également en parfaite synergie avec les quatre piliers du dividende démographique définis par l'Union Africaine.

La première dimension est le **déficit du cycle de vie** qui montre l'inadéquation entre les besoins matériels des individus et les capacités économiques dont ils disposent pour satisfaire ces besoins à chaque âge. La deuxième dimension porte sur la **qualité du cadre de vie** qui analyse l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie et le bien-être des individus. La troisième dimension appréhende les **dynamiques de pauvreté** qui analysent les différents états de pauvreté entre deux périodes. La dimension quatre qui aborde le **développement humain élargi** (ou étendu) permet de mesurer le niveau du développement humain « durable ». Enfin, la cinquième dimension intitulée **réseaux et territoires** analyse les interactions entre les structures spatiales et les flux migratoires, financiers et de biens et services. Cette dimension traite également de la répartition des infrastructures et de l'attractivité des régions.

Ces cinq dimensions sont réunies dans un indicateur composite appelé **Indice synthétique de suivi du dividende démographique (I2S2D)** ou encore **Demographic Dividend Monitoring Index (DDMI)**. Celui-ci donne une mesure synthétique du niveau auquel se situe un pays ou une région en termes d'exploitation du dividende démographique. Le présent *Policy Brief* présente les résultats des indicateurs de suivi du DD dans la région de Saint-Louis.





## SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

La région de Saint-Louis est l'une des quatorze régions administratives du Sénégal ; elle s'étend sur une superficie de 1 9034 km<sup>2</sup>, ce qui représente près de 10% du territoire. La région est limitée au nord par le fleuve Sénégal, à l'Est par la région de Matam, à l'Ouest par l'océan Atlantique et au Sud par la région de Louga.

Jusqu'en 2014, elle comptait une population estimée à 932 876 habitants avec une densité de 49 habitants au km<sup>2</sup>.

La population de la région de Saint-Louis est majoritairement composée de jeunes ; 43% ont moins de 15 ans, 51% représente les adultes (15-59 ans), 15% sont constitués des moins de 5 ans et 6%, des 60 ans et plus. La structuration par sexe montre une légère dominance des femmes qui représentent 50,1% de la population contre 49,9% d'hommes.

### Capital humain

L'éducation et la santé sont deux composantes essentielles du capital humain pour une croissance économique soutenue mais aussi une valorisation du capital humain de l'individu.

Concernant le système éducatif de la région de Saint-Louis, le niveau élémentaire enregistre un effectif total de 132 481 élèves (dont 54,46% de filles), soit un taux brut de scolarisation de 84,4% en 2014.



© Christo, flickr.com

Pour ce qui est du moyen-secondaire général, le taux de transition CM2-6<sup>ème</sup> (collège) est de 90,3% ; et celui de la 3<sup>ème</sup>-seconde (lycée) est de 65,4%. Il est noté aussi que ces taux sont plus élevés chez les filles (90,9% contre 89,6% pour le collège et 66,7% contre 63,9% pour le lycée).

Pour ce qui est du niveau supérieur, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, seule université de la région, est composée de 8 360 étudiants dont 2 757 de sexe féminin et 5 603 de sexe masculin.

Sur le plan sanitaire, la région dispose en 2014, de 3 hôpitaux, 7 centres de santé, 107 postes de santé et 187 cases de santé. Les taux de couverture passive sont de 310 959 habitants pour 1 hôpital, 1 centre de santé pour 133 268 habitants et 1 poste de santé pour 8 718 habitants. Ces taux s'écartent largement des normes définies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les hôpitaux et les centres de santé (1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants).



global.santatesenegal.com/

Par rapport au personnel de santé, au niveau des hôpitaux, on comptabilise au total 09 médecins, 03 dentistes, 13 techniciens supérieurs et aucun pharmacien dans les 5 districts de la région de Saint-Louis. Le personnel des structures de santé est majoritairement composé du personnel communautaire qui aide les prestataires étatiques.

En termes de bilan sanitaire, le taux de couverture prénatale de 2014 est de 70%. Durant la même année, le taux de couverture des accouchements dans les structures s'est établi à 95,8%. En ce qui concerne la planification familiale, le taux est de 49,7% en 2017 (EDS 2017). Le taux de césarienne a enregistré une légère évolution en passant de 3,7 % en 2014 à 4,6% en 2017.

### Potentialités économiques

Saint-Louis est une région qui dispose de grandes potentialités économiques notamment dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ou encore du tourisme.





Par rapport à l'agriculture, il est globalement constaté une évolution positive des niveaux de production dans la région avec notamment une production globale passant de 306 594 tonnes en 2013 à 379 894 tonnes en 2014. Il est important de noter que ces résultats positifs dépendent majoritairement d'une bonne pluviométrie.

Tout comme pour l'agriculture, le secteur de l'élevage a connu des évolutions positives de sa production avec entre autres la production laitière qui est passée de 1,6 millions de litres en 2013 à 2,03 millions de litres en 2014.

Concernant le domaine de la pêche, il est essentiellement dominé par la pêche traditionnelle et les activités de mareyage.

Pour ce qui est de la pêche traditionnelle, la production connaît une évolution en dents de scie avec un minimum

de production en 2011 de 59,12 tonnes et un maximum de production 79 922 tonnes en 2012. Toutefois cette production connaît une baisse progressive depuis 2013 en raison principalement des conditions météorologiques défavorables durant cette période.



Les activités de mareyages, quant à elles, ont donné 49 885 215 kg de produits halieutiques en 2014.

Le secteur touristique est également en grande émergence dans la région. En effet, disposant d'un patrimoine historique et architectural en plus d'un environnement naturel exceptionnel, la région a accueilli 45 865 arrivées en 2014 contre 30 017 arrivées en 2013 soit une augmentation de 52,79%.





## APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique est déclinée suivant les différentes dimensions de DDMI. La première dimension se base sur la méthode des Comptes nationaux de transfert (NTA). L'objet de cette méthode est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Cela consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences économiques liées à la modification de la structure par âge de la population (United Nations, 2013).

La dimension 2 (ou Qualité du cadre de vie) s'inspire de la méthodologie du *Better Life Index* développée par l'OCDE (2011). Dans sa formulation standard, le cadre de vie couvre onze (11) sous-dimensions considérées comme essentielles au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seules sept (Engagement civique, Liens sociaux, Environnement ; Équilibre travail-vie privée et Sécurité) des onze sont retenues pour l'analyse du cadre de vie, les quatre (04) autres étant pris en compte par les autres dimensions. Chaque sous-dimension du cadre de vie est mesurée à partir d'un à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque sous-dimension, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable. L'Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est une moyenne pondérée des indicateurs composites sous-dimensionnels.

L'analyse des dynamiques dans la pauvreté effectuée au niveau de la dimension 3 s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

Les dimensions 4 et 5 sont inspirées de la méthode de l'IDH et des *Clusters* respectivement. Se basant sur les trois sous-dimensions classiques de l'IDH, la dimension 4 introduit la fécondité dans la construction de l'indicateur pour tenir compte des aspects relatifs à la démographie et à la soutenabilité du développement. Quant à la dimension 5, elle couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers. Chaque sous-dimension comporte un certain nombre d'indicateurs permettant de la quantifier. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels.

Le DDMI est une agrégation par moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des cinq dimensions. Son interprétation se fait à travers une grille donnée. Dans cette grille, les pays ou territoires sont repartis en trois catégories selon la valeur de l'indicateur. Ainsi lorsque l'indicateur présente une valeur inférieure à 0,50, la situation du pays (ou de la région) est jugée insatisfaisante et celui-ci (ou celle-ci) n'exploite pas le DD. Par contre, le pays ou la région exploite le DD lorsque l'indicateur a une valeur se situant entre 0,5 et 0,79. Mais les bénéfices engrangés dans ce cas sont encore moyens ou faibles. Enfin, lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure ou égale à 0,8, le pays ou la région exploite le DD d'une façon optimale.





## PRINCIPAUX RESULTATS

### Un surplus économique net de 13 milliards de FCFA.

Dans la région de Saint-Louis, l'évolution de la consommation et du revenu du travail en fonction de l'âge montre qu'un individu est économiquement dépendant de sa naissance jusqu'à l'âge de 26 ans en moyenne, puis lorsque son âge dépasse 69 ans. Cette dépendance est matérialisée sur le graphique n°1 par la courbe de consommation surplombant celle du revenu. Les individus de ces tranches d'âge consomment plus qu'ils ne produisent ; ils enregistrent donc un déficit économique. En revanche, le groupe d'âge 27-69 ans dégage un surplus dans la mesure où, le revenu des individus qui la constitue est supérieur à leur consommation.

La consommation moyenne dans la région de Saint-Louis durant le cycle de vie varie entre 200 000 FCFA et 600 000 FCFA, avec les valeurs minimales aux âges extrêmes. Tout au long du cycle de vie, elle évolue légèrement en deçà de la moyenne nationale et atteint sa valeur maximale à l'âge de 72 ans.

Le revenu moyen du travail dans la région commence à croître à partir de l'âge de 5 ans pour atteindre une valeur maximale de 2 518 069 FCFA à l'âge de 51 ans. Contrairement à la consommation, elle évolue durant tout le cycle en dessus du revenu moyen national. Cette situation peut être expliquée par certaines spécificités de la région qui influent le revenu des individus. En effet, Saint-Louis est un pôle touristique et qui abrite en son sein l'Université Gaston Berger. De surcroît, sa proximité avec la mer, la présence du fleuve Sénégal, qui traverse toute la région, et des autres sources d'eau (lac de Guiers, les mares et marigots) constituent un réel potentiel économique pour le développement d'activités du secteur primaire.

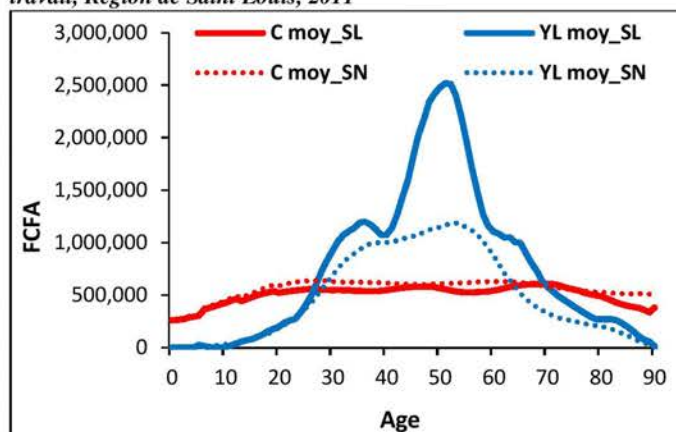
Représentant 6,1% du niveau national, la consommation globale de la région de Saint Louis est beaucoup plus importante dans la classe de la population d'âge compris entre 0 et 26 ans, soit 253,7 milliards de FCFA. Celle-ci représente 60% de la consommation totale de la région contre 37% pour le groupe d'âge 27-69 ans et 3% pour le groupe d'âge 70 ans et plus.

En termes de revenu du travail, il est essentiellement l'œuvre de la population active de 27-69 ans qui génère 373,2 milliards de FCFA, soit 85% du revenu total de la région. Les individus de moins de 27 ans et de plus de 69 ans produisent respectivement 13% et 2% du revenu total de la région.

Pour ce qui concerne le déficit agrégé, il est estimé à 198,1 milliards de FCFA chez les jeunes de moins de 27 ans et 5 milliards de FCFA chez les personnes âgées de 70 ans et

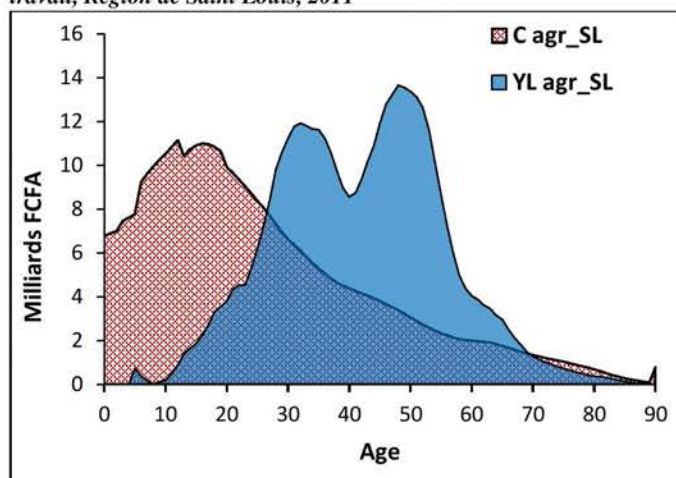
plus. Le surplus économique dégagé par la population de 27-69 ans représente 216 milliards de FCFA.

Graphique 1 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail, Région de Saint Louis, 2011



Source : CREG-CREFAT, 2018

Graphique 2 : Profils agrégés de consommation et de revenu du travail, Région de Saint Louis, 2011



Source : CREG-CREFAT, 2018

Ainsi, le solde du cycle montre que la région de Saint-Louis dégage un surplus économique durant tout le cycle de vie de 12,8 milliards de FCFA. Le déficit à la jeunesse et la vieillesse est ainsi complètement résorbé par le surplus généré par les travailleurs de la région. De ce fait, l'Indicateur de couverture de la dépendance économique présente une valeur 100%. Cela indique que la région dispose d'une capacité suffisante pour satisfaire la demande sociale des personnes dépendantes. Cette situation peut trouver une explication dans la durée relativement sur laquelle les travailleurs génèrent un surplus économique, 43 années. Elle peut également s'expliquer par la diversité des activités économiques de la



région, à majorité du secteur primaire (agriculture, pêche et élevage) et du tertiaire (tourisme et éducation) qui permettent aux individus d'enregistrer d'importants revenus.

Tableau 1 : Principaux agrégats du cycle de vie économique (en Mds de Fcfa), Région de Saint Louis, 2011

	Consommation	Revenu du travail	Déficit du cycle de vie	Indice de couverture de la dépendance économique
0-26 ans	253,7	55,6	198,1	
27-69 ans	157,2	373,2	-216	
70 ans et +	14,8	9,8	5	
<b>Total</b>	<b>425,8</b>	<b>438,6</b>	<b>-12,8</b>	
<b>En % de l'agrégat national</b>	<b>6,10%</b>	<b>9,07%</b>		<b>100%</b>

Source : CREG-CREFAT, 2018



### Une qualité du cadre de vie satisfaisante

L'indice de la qualité du cadre de vie de la région de Saint-Louis montre une certaine disparité dans les résultats des différentes sous-dimensions qui la composent. Les sous-dimensions du bien-être subjectif et de l'engagement civique ont des indices de valeur inférieure à la moyenne de 50%. Le bien-être subjectif, qui traduit la satisfaction des individus à l'égard de la vie, est de 42% pour la région. Ainsi, les populations de la région jugent leur situation globale non satisfaisante. De même, l'engagement civique,

capté par la participation électorale et à l'élaboration de règlementations, est jugé faible dans la région.

Concernant les autres sous-dimensions, quatre (04) d'entre elles sont comprises entre 50% et 80%. Avec une valeur de 53%, la sous-dimension environnement est moyenne satisfaisante bien que la région soit à proximité d'une zone désertique au Nord. Ce niveau acceptable l'environnement est surtout lié à la qualité de l'eau dont 77% de la population en est satisfaisante.

us.jpg



Les sous-dimensions logement, équilibre travail-vie privée et sécurité présentent des indices qui avoisinent 70%. Ainsi, les conditions de logement sont acceptables dans la région. Les ménages saint-louisiens consacrent en moyenne 17% de leur budget de consommation au logement, et plus 68% d'entre eux disposent d'équipements sanitaires (WC) adéquats dans le logement. La promiscuité est quasi-inexistante puisqu'on compte 1,2 individu en moyenne par pièce.

hoteldelapostesainlouis.com



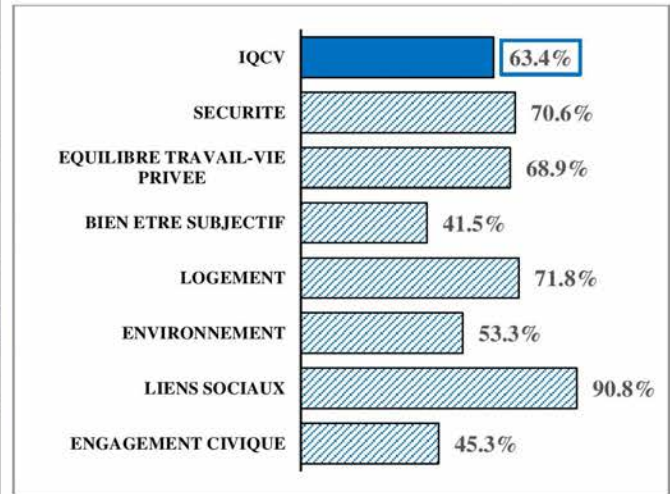
S'agissant de l'équilibre entre le travail et la vie privée, plus de la moitié des salariés, soit 60%, travaille moins de 50 heures par semaine et n'est donc pas soumise aux horaires de travail lourds.

Le niveau de sécurité est également satisfaisant dans la région. En effet, 54% des Saint-Louisiens se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seuls la nuit. En outre le taux d'homicides est faible.

La seule sous-dimension dont le score dépasse 80% est la qualité du réseau social. Au Sénégal en général et à Saint-

Louis en particulier, les liens sociaux découlent d'une construction sociale qui trouve son fondement sur les principes de solidarité véhiculés par la culture et la religion. La qualité des liens sociaux de la région est telle que 91% de la population pensent connaître quelqu'un sur qui compter en cas de besoin.

**Graphique 3 : Indice de la qualité du cadre de vie, Région de Saint-Louis, 2011**



Source : CREG-CREFAT 2018

En somme, avec un score de 63% pour l'IQCv, le cadre de vie de la région de Saint-Louis est globalement satisfaisant et contribue au bien-être de la population. Ce score de l'indice est surtout tiré vers le haut par les liens sociaux, les conditions de logement, la sécurité et l'équilibre travail-vie privée. Toutefois, le bien-être subjectif est assez bas et l'engagement civique est peu reluisant.



© m1.jfick.com



## Pauvreté : Saint-Louis, une région riche !!!

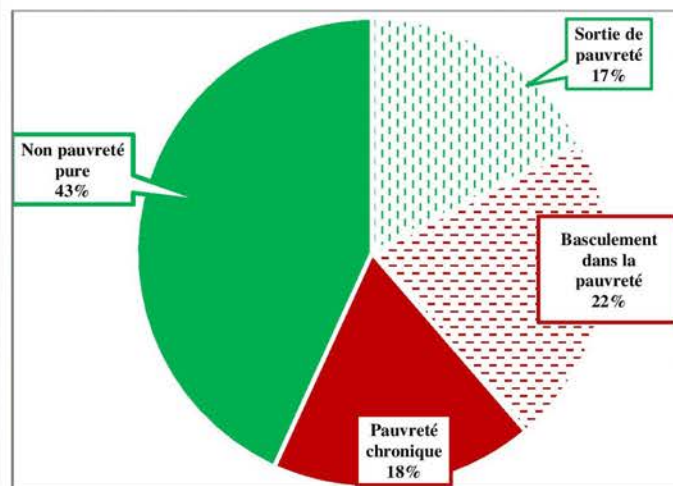
### 43% des ménages n'ayant jamais connu de situation de pauvreté

La pauvreté est un phénomène complexe qui traduit généralement l'incapacité pour un individu ou un ménage, à prendre en charge ses besoins de base. Elle touche en 2006, plus du tiers de la population de la région de Saint-Louis, soit 35,4%. En 2011, la proportion de la population pauvre de la région est de 39,5%, soit une dégradation de la situation de pauvreté de 4 points de pourcentage.



La population vulnérable de la région, c'est-à-dire celle qui a une tendance élevée à sombrer dans la pauvreté ou d'en sortir, est au total de 39% entre 2006 et 2011. Presque quatre ménages sur dix se trouvent en situation de vulnérabilité. Un choc quelconque de revenu peut les faire sombrer dans la pauvreté et réciproquement.

**Graphique 4 : Dynamique de la pauvreté entre 2006 et 2011, Région de Saint-Louis**



Source : CREG-CREFAT, 2018

L'analyse des dynamiques de la pauvreté permet de voir les transitions dans la pauvreté entre 2006 et 2011. Ainsi, près de la moitié de la population de la région de Saint-Louis a connu un changement de situation par rapport à la pauvreté. Parmi la population pauvre de 2006, 17% est sortie de la pauvreté en 2011 contre 22% qui a basculé dans la pauvreté durant la même période.

Cette situation est conduite à un flux net de sortie négatif si l'on compare les basculements aux sorties. En effet, la proportion de la population qui bascule dans la pauvreté se trouve être supérieure de 3 points de pourcentage à celle qui en sort. Cette situation peut être expliquée par la saisonnalité de beaucoup d'activités économiques dans la région, lesquelles activités sont dominées par l'agriculture et la pêche.

Par ailleurs, la résilience par rapport à la pauvreté et à la non pauvreté pure est globalement satisfaisante au niveau de la région. Durant la période, la proportion de la population ayant gardé le statut de non pauvreté s'élève à 43% contre 18% de pauvres chroniques. La non pauvreté pure est ainsi plus importante que la trappe à pauvreté, ce qui est à saluer.

La situation globale de la pauvreté dans la région de Saint-Louis est moyennement satisfaisante. D'une valeur de 0,561, l'Indice synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP) indique que la population de la région a une capacité moyennement satisfaisante de sortir de la pauvreté ou de se stabiliser dans la non pauvreté. Des efforts restent à être fournis en vue d'améliorer cet indice notamment en termes de réduction de la vulnérabilité à la pauvreté dans la région.

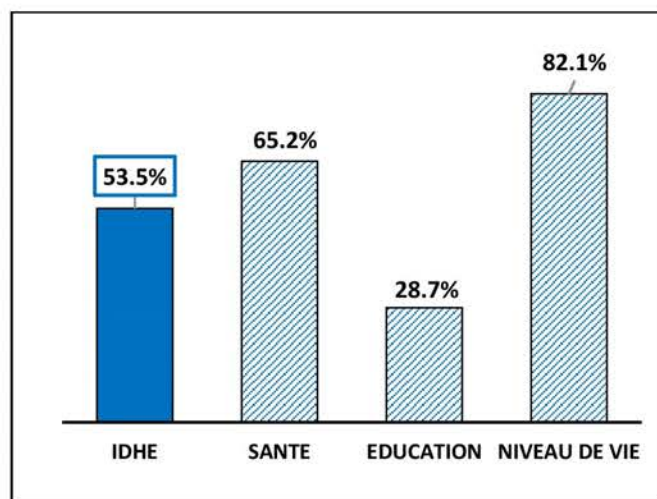




## Un niveau du développement humain étendu essentiellement porté par le niveau de vie et la santé

L'Indice du développement humain étendu (IDHE) permet de donner une appréciation du niveau de développement « durable » de la région. L'analyse des sous-dimensions de l'IDHE montre que le score de la sous-composante éducation est insatisfaisant. Dans la région, la durée moyenne de scolarisation enregistrée en 2011 est de 2,3 ans seulement sur les 15 ans préconisés par le PNUD, ce qui est très faible.

Graphique 5 : Indice du Développement Humain Élargi, Région de Saint-Louis, 2011



Source : CREG-CREPAT, 2018

De même, la durée attendue de scolarisation (9,3 ans) atteint seulement la moitié de la durée normale requise. Ces statistiques révèlent qu'en moyenne, la majeure partie de la population de plus de 25 ans de la région n'est pas alphabétisée ou si elle est instruite, beaucoup d'apprenants abandonnent une fois le cycle primaire terminé. Ainsi, le score de la sous-dimension éducation qui en découle est très faible, soit 29% sur une échelle de 0-100%.

L'indice relatif à la santé a une valeur moyenne de 65%, signe d'un niveau assez satisfaisant des réalisations en matière de santé dans la région. Ce résultat est imputable aux valeurs des indices relatifs à ses différentes composantes. L'espérance de vie au niveau de la région est de 64,5 ans en 2011 (EDS-MICS, 2010 - 2011). Bien qu'encore loin de la valeur maximale de 85 ans calculée au niveau mondial, elle demeure satisfaisante en vue d'une capture du dividende démographique. Par ailleurs, l'indice synthétique de fécondité (ISF) de la région est de 4,9 enfants par femme, ce qui est très proche du niveau national qui est 5,1. Il faut noter que 18% des Saint-

Louisiennes en union utilisent les méthodes contraceptives (contre 13% au niveau national) et que le nombre moyen d'enfants qu'elles désirent coïncide avec la valeur de l'ISF de la région (EDS 2010-2011).



A la différence des deux autres sous-dimensions, celle relative au niveau de vie est plus proche de 100%, soit 82%. Il traduit un niveau de consommation plutôt satisfaisant dans la région de Saint-Louis. En effet, la consommation des ménages est l'ordre de 325 000 FCFA par habitant, ce qui classe la région au troisième rang en termes de niveau de vie derrière Dakar et Thiès.

La combinaison de ces différents résultats donne un IDHE de 54%. Il est à un niveau jugé moyennement satisfaisant aux vues des critères d'atteinte du dividende démographique. Son niveau appréciable est surtout porté par les sous-dimensions relatives au niveau de vie et à la santé. L'éducation, contribuant négativement à l'IDHE, demeure son parent pauvre dans la région de Saint-Louis.





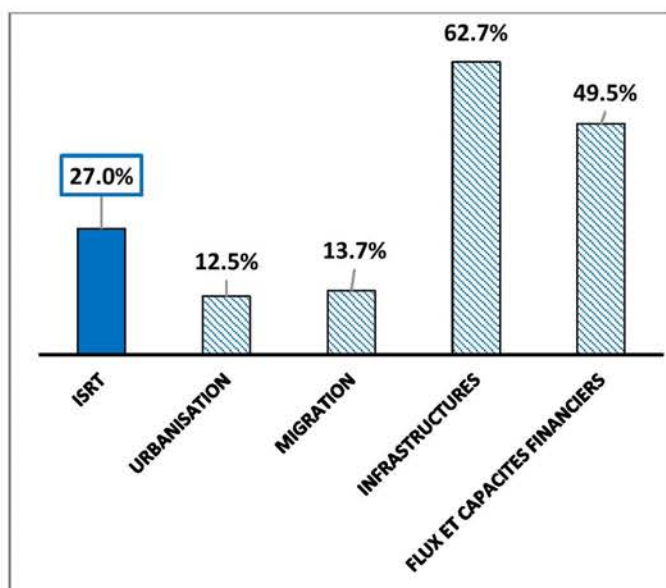
## Saint-Louis, une région peu attractive ?

L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) permet d'apprécier l'attractivité des régions en se basant sur les flux migratoires et financiers, l'urbanisation et le développement d'infrastructures.



Dans la région de Saint-Louis, la sous-dimension urbanisation présente un score de 14%, signe d'une urbanisation insatisfaisante dans la région. Le taux d'urbanisation y est de 45% contre 48% dans la région de Thiès et 97% dans la région de Dakar. En outre la concentration humaine est relativement faible à Saint-Louis. En effet, la densité humaine est estimée à 47 habitants au Km<sup>2</sup> contre un niveau moyen national de 65 habitants au Km<sup>2</sup>. Toutefois, la taille moyenne des ménages est la même qu'au niveau national, soit 9 individus par ménages.

Graphique 6 : Indice Synthétique Réseaux et Territoire, Région de Saint-Louis, 2011



Source : CREG-CREFAT, 2018

Les flux migratoires y sont relativement faibles. En effet, les indices d'entrée et de sortie de la zone sont inférieurs à 5%. Malgré la présence d'une université et d'énormes potentialités économiques, on observe une plus forte émigration, au détriment de l'immigration.

La sous-dimension des flux et capacités est portée 50% grâce aux transferts reçus qui sont estimés à près de 90 milliards de FCFA en 2011 et au taux d'utilisation des services de transfert formel de 30%. Le revenu de travail par habitant est l'un des plus élevés du Sénégal. Tout cela conduit à une bonne vitalité des transitions économiques et financières de la région.

La sous dimension des infrastructures présente le score le plus élevé des composantes de l'ISRT, soit 63%. Cela découle du fait que les indicateurs d'accès et qualité des infrastructures sont globalement satisfaisants.



Toutefois, la combinaison des résultats de ces différentes composantes des réseaux et territoires, donne un indice synthétique jugé faible (27%) dans une optique d'une capture du dividende démographique. Aussi, la région de Saint-Louis se place-t-elle en 6e position des régions du Sénégal ayant les meilleurs scores pour l'ISRT.



amoma.com

lattesenegalaise.com

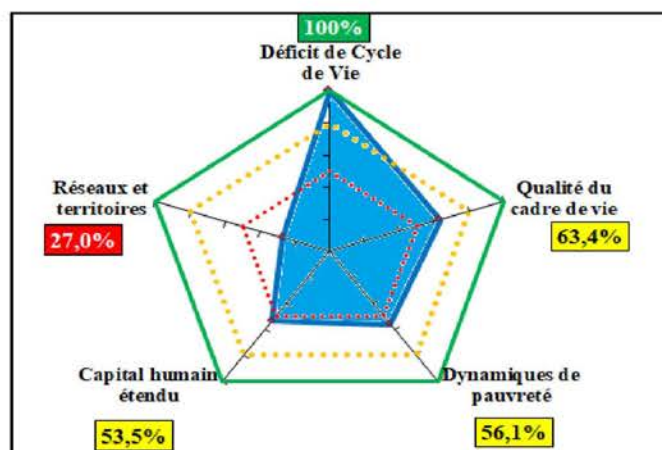
innovatice.net/taq/taemna



## Exploitation du dividende démographique amorcé

Le DDMI de la région de Saint-Louis est estimé à 55%. Ce résultat indique que la région a amorcé l'exploitation du DD. De plus, elle se positionne en tête des régions du Sénégal en termes de capture du dividende démographique. Il faut aussi noter que Saint-Louis et Dakar sont les seules régions ayant un score dépassant la cible moyenne de 50%.

Graphique 7 : Synthèse des dimensions, Région de Saint-Louis, 2011



Source : CREG-CREFAT, 2018

En considérant les composantes individuellement, les réseaux et territoires sont la seule sous-dimension à être inférieur à cette valeur moyenne de 50%. Par conséquent, d'énormes efforts méritent d'être faits en termes d'amélioration de l'état des différentes structures et du niveau d'interaction.

### QUELQUES RECOMMANDATIONS

- **Maintenir le plus longtemps possible la population dans le système scolaire :** cette mesure est basée sur le résultat selon lequel, la durée moyenne de scolarisation est faible ;
- **Renforcer le niveau d'instruction des populations de 25 ans et plus :** cette mesure permettrait d'augmenter le niveau et de les rendre plus qualifié et compétitifs sur le marché du travail ;
- **Assurer une meilleure insertion des diplômés sur le marché du travail grâce à une politique active de lutte contre le chômage :** cette mesure permettrait de faire croître les revenus des particuliers afin qu'ils soient en mesure, non seulement, de relever les défis de la pauvreté, mais aussi, de pouvoir faire face aux multiples attentes du financement de l'éducation et d'augmenter leur consommation ;
- **Faire de la région de Saint-Louis un pôle de croissance économique viable en valorisant son potentiel à travers la transformation des produits agricoles et de pêche et la mise en place de plateforme de commercialisation, entre autres :** cette mesure, créatrice de richesse et d'emplois, susciterait l'émergence de nouveaux secteurs à forte capacité d'exportation, d'attraction d'investissements et de cohésion sociale.



michel.blog.over-blog.com



## Références bibliographiques

**ANSD (2013).** « Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS II-2011), Rapport définitif ».

**ANSD (2014).** « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, 2013 », Rapport Définitif, RGPHAE 2013.

**ANSD (2015).** « Situation Economique et Sociale Régionale de Saint Louis ».

**ANSD et ICF (2018).** *Sénégal : Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue 2017)*. Rockville, Maryland, USA : ANSD et ICF.

**ANSD et ICF International (2012)** *Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011*. Calverton, Maryland, USA: ANSD et ICF International.

**Dang and Lanjouw (2013)** « Measuring Poverty Dynamics with Synthetic Panels Based on Cross-Sections ». *Policy Research Working Paper ; No. 6504*. World Bank, Washington, DC. World Bank.

**Dramani L. (2018)**, *Dividende démographique et développement durable au Sénégal : le développement sous un prisme nouveau*. Edition L'Harmattan.

**OCDE (2011).** Assurer le bien-être de la famille. Editions OCDE, Paris.

**United Nations (2013)**, *National Transfer Accounts Manual : Measuring and Analysing The Generational Economy*. Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

### **Equipe scientifique**

Pr. Adama **Diaw**  
Pr. El hadji Abdoul Aziz **Ndiaye**  
Pr. Seydi Ababacar **Dieng**  
Pr. Latif **Dramani**  
Dr Cheikh Tidiane **Ndiaye**

### **Equipe de rédaction**

Pr. Latif **Dramani**  
Edem **Akpo**  
Malick Dienoum **Ndiaye**  
Oumy **Ndiaye**  
Pierre Aloyse **Ndiaye**  
Edmée Marthe **Ndoye**

### **Equipe de relecture**

Madiop **Diop** (UNFPA)  
Abou **Ba** (DDCH)

### **Montage**

Edi Yawo **Komedja**